

1628 Juli 11., Paris

A

SCHREIBEN VON [BARTHELEMY] ROLLAND AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT KONRAD III.] ZURLAUBEN, "... [CHEVALIER] DE L'ORDRE DU ROY [LUDWIG XIII.] ET CAPP.^{NE} D'UNE COMPAGNIE AU REGIMENT DE SES GARDES SUISSSES", ZUG

"J'attendz tousio.^{rs} avec grande devotion adviz de l'arrivéé de mons.^r le Capp.^{ne} [Hans Ulrich] Krafft [=Kraft] a lucerne, Affin d'estre assureuré si le s.^r [Hans] Bourgauder [=Burkard] bourgeois de ladicte ville vous aura rendu les 120 pistolles et 91 ducatz que Je luy balliay po.^r vous porter avec cent medailles d'argent de nostre Dame de Chartres dont Je n'ay autre assurance que celle que J'ay tousio.^{rs} eu de sa preudhommie avec le tesmoignage dudict s.^r Capp.^{ne} et de quelques autres, Jlz partirent d'icy le 18.^e du passé, Jl en est party du depuis quelques autres mais Je n'ay pas estimé leur debuoir fier la mesme chose attendu qu'ilz estoyent huguenotz [d.h. Offiziere und Soldaten aus den neugl. Orten] et partant subjectz a caution pouvans bien fausser la foy a un homme puis qu'ilz l'ont faussé a Dieu; Je ne voys point qu'il y aye beaucoup d'assurance au despart de M.^r l'Amb.^r [- François Fouquet, Vicomte de Vaux, war im Oktober 1627 zum neuen franz. Ambassador bei den eidg. Orten ernannt worden, doch verliess er den Hof nie; seine Ernennung wurde freilich erst 1629 aufgehoben -] C'est pourquoy si vous estes pressé de vostre argent regardéz par quelle voye vous desiréz que Je vous l'envoye, Car tous les correspondans de s.^t gal ne veullent se charger de faire bailler pardelà que des Reichstaller Et s'ilz demandent terme Jusques a la fin du moys d'Aoust prochain et troys pour cent; Je n'ay point de nouvelles de Mons.^r [Gardelt. Beat Thomas] Stocker touchant la contrainte que Je luy demande Jl y a longtemps contre [den Finanzbeamten Claude Loisel, Sieur de] flambremont Sans laquelle nous n'en aurons Jamais raison. De l'arméé Jl n'est dict rien sinon qu'ilz attendent tousio.^{rs} les Angloys [gemeint deren Flotte, die damals mehrere Versuche unternahm, das von königstreuen Truppen belagerte La Rochelle zu entsetzen] avec resolution de les bien recevoir, Je prie Dieu de tout mon Coeur qu'il veuille favoriser la Justice des armes de sa Ma.^{te} et vous donner ... [une] parfaicte santé longue & heureuse vie ...".

Original - AH 95, 57